



Accessibilité

Déclaration d'accessibilité

La Région Normandie s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses applications mobiles accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, la région met en œuvre son schéma pluriannuel et les actions à mener entre 2023 et 2025.

[Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2023-2025](#)

[Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2026-2029](#)

[Plan d'actions Accessibilité numérique 2023](#)

[Plan d'actions Accessibilité numérique 2024](#)

[Plan d'actions Accessibilité numérique 2025](#)

[Plan d'actions Accessibilité numérique 2026](#)

Accessibilité du site <https://www.normandie.fr>

État de conformité : **Le site institutionnel normandie.fr est reconnu comme partiellement conforme** au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) dans sa version 4.1.

Résultats des tests

L'audit de conformité a été évalué par une entité externe n'ayant pas participé au processus de conception et de développement du service, à savoir la société ACCESS MAN. Il révèle sur un échantillon de 19 pages que 57,74 % des critères sont respectés avec un taux moyen de conformité de 68,5 %. Pour rappel, l'évaluation est réalisée sur un échantillon de pages représentatif. L'échantillon des pages auditées comprend 41 conformités, 30 non-conformités et 35 critères non-applicables sur les 106 critères du RGAA 4.1.

Des mesures de correction ont été apportées suite à cet audit pour améliorer le taux de critères respectés.

[Déclaration d'accessibilité du site normandie.fr](#)

Naviguez avec votre tête !

Le site de la Région Normandie intègre un outil innovant : Ability Browser. Cet outil vous permet de naviguer grâce aux mouvements de votre tête.

[Qu'est ce que Ability Browser ?](#) | [Installer Ability Browser](#)

[Transcription texte de la vidéo](#)

[Transcription texte de la vidéo \(anglais\)](#)